

TRÈS CHÈRES ÉLECTIONS

La France a-t-elle encore les moyens d'organiser des élections ?

LE THON, DU MERCURE EN CONSERVE

Chaque année, 66 000 tonnes de thon en conserve est consommé.

« N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES ! »

Les castings reprennent !

LES DISPARUS DE L'ANNÉE 2025

GUIDE POITIERS-PRATIQUE 2026

L'édition 2026, sort en mars prochain.

BRIGITTE BARDOT 1934 - 2025



JOE DASSIN
46 ans déjà !



NOUVELLES en CASCADES

Textes Murielle OLIVÉREAU

Illustrations Lydie FLOCH

NOUVELLES en CASCADES

EN LIBRAIRIE

TRÈS CHÈRES ÉLECTIONS

La France a-t-elle encore les moyens d'organiser des élections ?

Pour chaque élection, l'Etat prend en charge l'organisation matérielle du scrutin, l'impression et la diffusion de la propagande (bulletins, professions de foi, affiches), mais aussi le remboursement des dépenses électorales des candidats ayant franchis un certain seuil, variable selon les scrutins. Bercy dans son budget 2024 a provisionné pour les municipales de mars 2025 : 3,53 euros par électeur inscrit (49 millions) soit près de **173 millions d'euros** au total. En 2014, leur coût ne dépassait pas 3,10 euros (151 millions), contre 3,25 euros (159 millions) six ans plus tard. De son côté, le ministère de l'Intérieur a prévu, en cas de dissolution avec de nouvelles législatives, une enveloppe de 200 millions d'euros. **La dernière dissolution a coûté 171,5 millions d'euros**, soit 7 millions de plus que pour les législatives de 2022 avec pourtant 200 candidats de moins. L'Etat a remboursé 21,23 millions d'euros à ceux qui avaient obtenu plus de 5% des voix. Tout cela sous le control de la Commission Nationale des Comptes et des Financements Politiques (CNCFP). De plus lors des dernières régionales et départementales de 2021, 40% du corps électoral n'avait pas reçu son lot de bulletins et autres professions de foi, la faute en incombe au ministère de l'Intérieur d'après le Cour des compte qui a confié le marché à une société qui s'est révélée incapable de faire le job, en dépit du montant de la prestation 289 785 euros. Apparemment, organisé des élections n'est pas une garantie d'économies pour les finances publiques. Heureusement, il y a les taxes et les impôts !

LE THON, DU MERCURE EN CONSERVE

Chaque année, 66 000 tonnes de thon en conserve est consommé.

C'est le poisson préféré des Français, mais il y a un petit problème de santé publique car celui-ci est farci de mercure, un méchant neurotoxique. Depuis 40 ans, la puissante industrie thonière, la pêche la plus lucrative du monde, avec un chiffre d'affaire annuel de plus de **37 milliards d'euros**, s'arrange en coulisse avec les normes sanitaires afin d'écouler ses boîtes de conserves. En 1985, le *Codex Alimentarius*, la bible du commerce alimentaire mondiale fixe les seuils de contamination dans l'assiette limite à **0,5 mg/kg**, la quantité de mercure à ne pas dépasser dans les produits de la mer, mais le lobby de la conserverie décroche un seuil deux fois supérieur pour les gros prédateurs comme l'espadon ou le thon, qui ont la chair la plus imprégnée de ce métal lourd à force de manger pendant des années des poissons contaminés. En 1993, Bruxelles reprend les yeux fermés, la norme de 1985 puis en 2015, la commission européenne, sous la pression des thoniers, tente de rehausser la limite à **2 mg/kg**. Alors que l'*Agence européenne de sécurité des aliments* pointe du doigt le thon comme l'un des contributeurs majeurs de l'exposition de la population au mercure. En 2021, une étude de la Santé publique en France révèle que sur l'échantillon de la population testé que la quasi-totalité des cheveux prélevés sont contaminés au mercure. Ce constat accablant contraint Bruxelles à rouvrir le dossier, hormis le seuil maximal abaissé à **0,3 mg/kg** pour les plus petits poissons, rien ne bouge car la conserverie est à la manœuvre et la commission ne touche pas au mode de calcul de la quantité de métal lourd. Sachant que la mesure de contamination ne se fait pas dans la conserve mais en amont, sur le thon frais qui ne doit pas dépasser **1 mg/kg**. Sauf que l'opération de cuisson avant la mise en boîte multiplie par deux ou trois la densité de contaminant dans la chair. Résultat : le thon en boîte peut, tout en restant dans les clous afficher une teneur en mercure **10 fois** plus élevée que la limite autorisé. Du coup, Bruxelles a été obligée de relancer les discussions sur le sujet face à ce qui pourrait devenir (si ce n'est pas déjà le cas), un scandale sanitaire !





« N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES ! »

Les castings reprennent !

Le jeu musical emblématique de France 2 présenté par Nagui, est de retour pour la rentrée avec une saison pleine de surprises... et une année un peu spéciale :

l'émission fête ses 18 ans ! En décembre, elle sera (enfin) majeure !

Et pour marquer ce cap symbolique, **l'équipe recrute de nouvelles pépites !**

Comment se déroule le casting 100% à distance ?

Un appel téléphonique où le candidat chantera une chanson de son choix

Une vidéo pour se présenter et des chansons sur bande-son

Un test de paroles en visio pour connaître leur niveau

Quels sont les ingrédients pour réussir le casting ?

La connaissance des paroles : en connaître un maximum, d'Aznavor à Marine Delplace.

L'aisance vocale : chanter juste et en rythme, tout simplement !

Le dynamisme : Le sourire, l'énergie et la personnalité comptent tout autant que la voix et les paroles.

Un plateau tout neuf, une ambiance inégalée

Des écrans géants, un décor immersif qui plongera les candidats dans une ambiance survoltée toujours accompagnés des Zikos, des ambianceurs et de Nagui plus que jamais complice avec eux.

Une expérience unique Participer à N'oubliez pas les paroles, c'est vivre un moment fort en émotions, en musique, et pourquoi pas, **remporter jusqu'à 20 000 € par émission !**

Inscriptions ouvertes

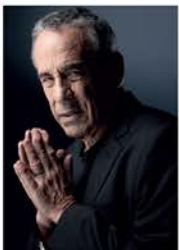
Rendez-vous sur [<https://inscription.nopl.tv/>] pour tenter sa chance, ou au **01 49 17 84 20**.

Nous avons hâte de les accueillir pour souffler ensemble nos 18 bougies... en chanson !

« N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES ! »

casting8@airprod.com

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2025



Thierry
ARDISSON
76 ans



Nicole
CROISILLE
88 ans



Claudia
CARDINAL
87 ans



Robert
REDFORD
89 ans



Diane
KEATON
79 ans



Tchéky
KARYO
72 ans

LE PICTAVIEN JOURNAL, une publication du Pictavien Editeur/MNP, Sarl de presse et d'édition
contact@lepictavienediteur.fr- **Publicité : 06 19 39 55 29** - Directeur de la publication : Matthieu
NOIROT - Graphisme et montage ProCD(Cédric Daly) - Réalisation-Distribution : Le Pictavien Editeur/
MNP - Imprimeur Megatop(86) France. Dépôt légal : à parution Copyright 2026 Edition gratuite
TOUTE REPRODUCTION INTERDITE. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

J'❤️Poitiers-Pratique.fr
1^{er} site généraliste d'infos pratiques locales !

Où tout trouver à Poitiers et alentour !

24 rubriques

3500 adresses

**570 000
VISITES
EN 2025**



GUIDE POITIERS-PRATIQUE 2026

L'édition 2026, sort en mars prochain.



L'édition 2026, sort en mars prochain, ce guide pratique gratuit, synthèse du site du même nom : www.poitiers-pratique.fr, qui voit une moyenne de **50 000 visiteurs par an**, est un ouvrage à part entière qui contient des saviez-vous, des photos, des plans (ville et vélos), des hommages, citations, quiz et aussi une mise à jour des commerces sur Poitiers, notamment les nouveaux. Cet ouvrage de 100 pages au format adapté à l'utilisation des lecteurs ne contient pas tout ce qu'il y a sur le site aux 24 rubriques et plus de 3 500 adresses, il faudrait 500 pages. Distribué dans les lieux de vie des lecteurs sur le département, il connaît toujours un beau succès. Comme quoi, le papier est loin d'être mort ! Il est également en ligne sur le site web, alors bonne visite.

HOMMAGE

BRIGITTE BARDOT 1934 - 2025, UNE ICONE DISPARAIT !

Brigitte Bardot, également désignée par les initiales « **B.B.** » ou « **BB** » est une actrice, mannequin, danseuse, chanteuse, militante des droits des animaux et écrivaine française, née le 28 septembre 1934 à Paris. Figure féminine des années 1950-1970, elle est une star mondiale, l'égérie et la muse de grands artistes de l'époque. Emblème de l'émancipation des femmes et de la liberté sexuelle, elle incarne des rôles de femme libérée, anticonformiste et parfois fatale. Elle tourne avec plusieurs grands cinéastes, interprétant des personnages à l'élégante légèreté et à



la sensualité photogénique. Elle devient rapidement un sex-symbol et acquiert une renommée internationale. Avec à son actif 45 films et plus de 70 chansons en près de vingt et un ans de carrière, Brigitte Bardot est l'une des artistes françaises les plus célèbres au monde. En 1973, elle met un terme à sa carrière d'actrice pour se consacrer à la défense des droits des animaux et crée la Fondation Brigitte-Bardot. Par son engagement, elle obtient notamment la généralisation du pistolet d'abattage dans les abattoirs (évitant aux animaux une douloureuse et lente agonie) et l'interdiction par le président français **Valéry Giscard d'Estaing (74-81)** de l'importation de peaux de phoques en France ; mesure qui, par son action, est généralisée quelques années plus tard à l'ensemble des pays membres de la Communauté européenne. À partir des années 1990, elle suscite le débat en raison de prises de position hostiles à l'islam en France et aux égorgements rituels d'animaux sans étourdissement préalable. L'actrice est hospitalisée à Toulon fin septembre 2025 pour une opération et regagne la Madrague mi-octobre. Brigitte Bardot meurt le 28 décembre 2025 dans sa propriété de La Madrague à Saint-Tropez^[1], à l'âge de 91 ans (et trois mois). Sa mort est annoncée le jour même, à la suite d'une dépêche de l'Agence France-Presse communiquée par la fondation Brigitte-Bardot.

Ce journal vous est offert par les annonceurs, nous les en remercions vivement. Il est mis à votre disposition par tous les commerçants et lieux qui le souhaitent, merci à eux.

TOURNER LA PAGE

ÉMISSION LITTÉRAIRE
UN MERCREDI SUR DEUX
15H A 15H30 - FM & WEB

ANIMÉE PAR MATTHIEU NOIROT

REC 103.7 FM
radiorec.fr

Zoom
sur la ville

SAINT-SAVIN
SAINT-GERMAIN

NOUVEAU

Le Pictayien